

ASSEMBLÉE NATIONALE

15 octobre 2022

PLF POUR 2023 - (N° 273)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° II-CF662

présenté par

Mme Stambach-Terrenoir, Mme Abomangoli, M. Alexandre, M. Amard, Mme Amiot, Mme Amrani, M. Arenas, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Bex, M. Bilongo, M. Bompard, M. Boumertit, M. Boyard, M. Caron, M. Carrière, M. Chauche, Mme Chikirou, M. Clouet, M. Coquerel, M. Corbière, M. Coulomme, Mme Couturier, M. Davi, M. Delogu, Mme Dufour, rapporteure Mme Erodi, Mme Etienne, M. Fernandes, Mme Ferrer, Mme Fiat, M. Gaillard, Mme Garrido, Mme Guetté, M. Guiraud, Mme Hignet, Mme Keke, M. Kerbrat, M. Lachaud, M. Laisney, M. Le Gall, Mme Leboucher, Mme Leduc, M. Legavre, Mme Legrain, Mme Lepvraud, M. Léaument, Mme Pascale Martin, Mme Élisabeth Martin, M. Martinet, M. Mathieu, M. Maudet, Mme Maximi, Mme Manon Meunier, M. Nilor, Mme Obono, Mme Oziol, Mme Panot, M. Piquemal, M. Portes, M. Prud'homme, M. Quatennens, M. Ratenon, M. Rome, rapporteur M. Ruffin, M. Saintoul, M. Sala, Mme Simonnet, Mme Soudais, Mme Taurine, Mme Taurinya, M. Tavel, Mme Trouvé, M. Vannier et M. Walter

ARTICLE 27

ÉTAT B

Mission « Écologie, développement et mobilité durables »

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Infrastructures et services de transports	0	650 000
Affaires maritimes, pêche et aquaculture	0	0
Paysages, eau et biodiversité	650 000	0
Expertise, information géographique et météorologie	0	0
Prévention des risques	0	0
Énergie, climat et après-mines	0	0
Service public de l'énergie	0	0
Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	0	0
Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)	0	0
Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires	0	0
TOTAUX	650 000	650 000
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

« Cet amendement vise à augmenter les crédits alloués à l'Office français pour la biodiversité (OFB).

Lors de la loi de finances 2020, l'OFB a été créée, en faisant la fusion entre l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS). Lors de la fusion de ces deux entités, nous avons d'ailleurs alerté sur les risques que représentait cette fusion sur les suppressions de postes. Le signal politique envoyé l'année dernière était par ailleurs de mauvais augure puisque 20 postes ont été supprimés lors du PLF 2022.

Par ailleurs, depuis 2017, des suppressions de postes des deux agences, réunies au sein de l'OFB ont été constatés. En LFI 2017, l'AFB comprenait 1227 ETPT tandis que l'ONCFS en comprenait 1513, soit un total de 2740 postes. Actuellement, l'OFB comprend actuellement 2643 postes (LFI 2022). Pour 2023, le schéma d'emplois est de 2727, soit une hausse de 15 ETPT après les rectifications techniques. Cette hausse d'ETPT répond, d'après le bleu, « aux efforts complémentaires qui sont demandés à l'établissement par son contrat d'objectifs et de performance (...) mais aussi à la création d'une nouvelle équipe au sein de la bridage mobile d'intervention dédiée aux grands prédateurs terrestres » ».

Nous demandons a minima le retour au plafond d'emplois de 2017, soit 2740 postes. Cela implique une création de 13 postes supplémentaires. Nous pensons qu'il est urgent de déployer encore davantage de moyens pour l'OFB car ses missions de l'OFB s'élargissent et l'effondrement de la biodiversité s'accélère !

.
Considérant un coût moyen de 50 000 € par emploi, nous proposons de ponctionner 650 000 d'euros en CP et en AE de l'action 52 « Transport aérien » du programme 203 « Infrastructures et services de transport » vers l'action vers l'action 7 du programme 113 « paysages, eau et biodiversité ». »